



HAL
open science

Le choix et la constance. Parcours et enjeux de recherche

Amin Allal, Assia Boutaleb, Michel Camau

► **To cite this version:**

Amin Allal, Assia Boutaleb, Michel Camau. Le choix et la constance. Parcours et enjeux de recherche : Entretien avec Michel Camau. Mondes arabes, 2022, Faire des sciences sociales du politique, 1, pp.143-164. 10.3917/machr2.001.0143 . halshs-03858077

HAL Id: halshs-03858077

<https://shs.hal.science/halshs-03858077>

Submitted on 10 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le choix et la constance : parcours et enjeux de recherche

Un entretien avec Michel Camau

Amin Allal (CNRS, CERAPS) ; Assia Boutaleb (Université Paris 1, CESSP)

Réalisé en 2014 cet entretien s'est déroulé à Aix et était avant tout motivé par l'envie des deux auteurs d'en savoir plus sur un des auteurs les plus importants sur les mondes arabes, qu'ils ont côtoyé, assidûment pour l'un d'entre eux, et en tout cas beaucoup lu pour les deux. L'objectif était de revenir sur le travail accompli en tentant de restituer les continuités et les bifurcations, en termes de choix théoriques, d'objets, de terrains, de méthodes, en ayant en tête les conditions de production des recherches et les responsabilités institutionnelles. En somme, il s'agissait de les recontextualiser dans les transformations des phénomènes étudiés, celles du champ académique et plus largement celles des sociétés en question. Hasard des calendriers et contraintes des impératifs professionnels il n'a jusque-là pas été publié et c'est heureux : les intervieweurs n'auraient pu imaginer meilleur support que ce premier numéro de Mondes arabes, meilleure manière d'inaugurer la rubrique « Entretiens ».

Michel Camau s'est prêté avec bienveillance à l'entretien et nous lui adressons nos vifs remerciements. S'il se présente volontiers en autodidacte en science politique, il est devenu une référence incontournable dans ce domaine. La dette que les chercheurs travaillant sur l'autoritarisme ont contractée à son égard est énorme. Poser à Michel Camau des questions sur son parcours amène à des considérations sur la discipline, sur sa génération et les autres, sur la transmission et la formation tout autant que sur le travail collectif et sur le fait de rendre possible le travail des autres en tant que fondateur et directeur de centres de recherches à l'étranger. En d'autres termes à recueillir une parole passionnante d'un acteur qui fut complètement « dedans » et qui fut tout le temps réflexif. C'est là un des bonheurs de l'exercice que sa gentillesse et sa disponibilité ont permis de rendre aussi agréable que nécessaire.

Chercheur puis enseignant, si l'on s'en tient à un déroulé strict de curriculum vitae, Michel Camau explore les multiples facettes de ce métier. Métier qui a l'avantage, souvent, de se conjuguer au singulier et d'accepter le pluriel. Pluriel des collaborations et pluriel des péripéties de la vie quotidienne. Ce métier, Michel Camau le met au service de l'investigation de cette zone grise des typologies classiques qu'est l'autoritarisme. Que ce soit à propos des élites politiques, de la santé ou encore du leadership, il pousse loin la compréhension d'un régime que d'aucuns considéraient comme pathologique quand d'autres n'y voyaient que forme transitoire. En l'étudiant pour soi et en soi, en le prenant au sérieux de sorte de s'éloigner des mirages transitologiques alors bien prégnants durant ses recherches, il lui donne la place qui doit être la sienne dans la fabrique du politique, sans complaisance ni parti-pris. C'est là une des leçons du travail de Michel Camau : la description solide et l'analyse fine des mécanismes et processus se substitue toujours, à profit, aux jugements de valeur et n'en conserve, par-là, que plus de capacité critique et analytique.

Si sa portée est générale, il n'en demeure pas moins que ce travail minutieux et approfondi s'arrime à un contexte dont le choix ne fut ni évident ni toujours confortable. Choisir la Tunisie comme cas d'étude, cadre de vie et lieu d'investigation s'explique par des éléments biographiques mais s'impose aussi comme singularité à une époque et au sein d'une génération pour qui le choix de l'Algérie est aussi intellectuel que passionnel. Loin des trompettes du socialisme triomphant mais aussi préservé des tambourins de la tradition revisitée d'une monarchie moderne, Michel Camau a su entendre et retranscrire la rythmique de ce « pays sans bruit » [Dakhli, 2011] tout aussi polyphonique que ses voisins.

Les années de formation : d'Aix-en Provence à Kasserine en passant par les Aurès

Q : Procédons pour ainsi dire dans l'ordre en commençant par vous demander quelle est votre formation ?

Camau : Issu d'une famille catholique pratiquante, j'ai été scolarisé dans un collège de Jésuites à Marseille. J'y ai acquis une formation solide du point de vue des « humanités » mais totalement nulle en philosophie. J'ai rayé cette institution de ma carte, après l'avoir quittée. En effet, j'ai bifurqué, sur un plan personnel, par rapport aux croyances de mon milieu, et pour des raisons politiques. C'était la guerre d'Algérie. La première chose qui, politiquement, a compté pour le tout jeune homme que j'étais fut le 13 mai 1958¹. A ce moment-là, j'ai perçu que je différais de mes camarades de classe de philosophie. Ils se réjouissaient de la constitution d'un Comité de salut public à Alger alors que j'y étais hostile. En septembre de la même année je suis devenu étudiant. L'université m'a certes apporté, mais sur le plan de la science politique je suis un autodidacte. Pourquoi ? J'ai étudié à l'IEP d'Aix et à la Faculté de droit d'Aix. Mes enseignants, pour la plupart tout à fait respectables, m'ont permis d'acquérir des connaissances factuelles ; toutefois, ils m'ont peu aidé à élargir mes horizons intellectuels. Il faut bien voir qu'à l'IEP il y avait alors beaucoup de bachotage ; pour le « grand oral », nous étions censés lire les grands auteurs mais le plus souvent nous nous contentions de lire sur les auteurs. Depuis, les choses ont certainement changé. En Faculté, l'enseignement du droit et de la science politique consistait essentiellement dans le droit constitutionnel et l'analyse des institutions. Cela explique l'un des rayons de mon arc de cercle, à savoir la question du droit. Mais je n'y ai absolument pas appris à travailler. En raison de cette lacune, j'ai très rapidement pris des distances avec ma thèse. Au mieux, je la considère comme un travail qualifiable de « passable » d'un point de vue sociologique. De mes rencontres à l'époque, il n'y en a qu'une qui m'a un peu marqué ; et encore n'était-ce qu'une rencontre, pour ainsi dire, latérale : George Duby. J'en suivais un cours à l'IEP sur la sociologie de l'art. Avec lui, il y avait une ouverture sur quelque chose d'autre. Mes lectures ont d'abord été celles préconisées dans le cadre du cursus, dont éventuellement quelques éléments d'ouverture en littérature.

Q. Votre formation c'était également le marxisme ?

¹ Référence au putsch d'Alger ou coup d'état mené par des officiers « rebelles ». Dans le contexte de la guerre d'Algérie, il avait pour but d'empêcher la constitution du Gouvernement Pierre Pflimlin et d'imposer un changement de politique allant dans le sens du maintien de l'Algérie française au sein de la République. Il se solda par la fin de la « traversée du désert » pour le général en retraite, Charles de Gaulle, et son retour aux affaires. En outre, il marque la fin de la Quatrième République et le début de la Cinquième République.

Camau : **Oui**, mes années de formation furent, d'une certaine manière la découverte du marxisme. J'avais commencé avec le fil à la patte de mon éducation : le premier contact a été le livre de Calvez – un Jésuite ! - sur Marx [Calvez, 1956] et puis il y a eu bien sûr les échanges, passionnés et parfois houleux avec des camarades étudiants. De prime abord, le marxisme, tel qu'il était « pratiqué » du côté du PC, avait un côté dogmatique qui pouvait, dans un premier temps, fonctionner comme élément de substitution du dogmatisme religieux d'où je venais. De la même manière que, dès l'enfance, le dogmatisme ambiant ne passait pas, ce dogmatisme-ci ne passait pas non plus. Je dirais que la brèche pour moi a été ouverte par L. Althusser et N. Poulantzas. Il y avait là une bouffée d'air, une vision du marxisme autre que celle de la vulgate insipide du parti, exception faite d'une revue comme *La Nouvelle Critique*. Celle-ci était le bac à sable laissé par le PC aux intellectuels pour pouvoir s'exprimer. Althusser était un personnage double qui usait de multiples échappatoires. Il croyait au « parti de la classe ouvrière », il ne voulait pas la rupture et essayait de concilier l'inconciliable. En fait, sans que je le sache, il m'introduisait d'une certaine manière à une forme de structuralisme. Poulantzas aussi était à la mode. D'une part, il me donnait l'impression de comprendre ce qu'était la dialectique et d'autre part, il ne vivait pas ni n'exprimait sa pensée en vase clos. Pour résumer, j'étais un compagnon de route du PC, mais un compagnon un peu particulier. Je ne suis pas resté avec eux.

Parmi les lectures incontournables de l'époque, l'une m'a frappé à la fin de l'adolescence, le « dossier Jean Muller ». Ce sont les lettres d'un dirigeant du scoutisme français, appelé du contingent en Algérie, où il fut tué en 1956. Ses lettres qui dénonçaient la pratique de la torture par l'armée française ont été publiées, à titre posthume, en 1957 par *Témoignage Chrétien* dans ses colonnes et sous forme de brochure. M'ont marqué également par rapport à l'Algérie, *La Question d'Alleg*², les écrits de Mandouze³ et puis le Sartre engagé sur la question algérienne, qui patronnait un certain nombre de publications. En somme, toute une littérature semi clandestine.

Q : *Vous-même, avez-vous été engagé à cette époque ?*

Camau : J'étais engagé dans le cadre de l'UNEF, puisque l'UNEF était, à partir de 1960, à la pointe du combat pour en finir avec la guerre ; j'ai été l'un des initiateurs et le premier président d'une association scissionniste d'avec l'association des étudiants aixois. Parmi mes amis, certains étaient engagés dans l'action clandestine. Ils participaient à *Jeune résistance*⁴, qui taguait les murs la nuit et qui était censée favoriser des réseaux d'aide au FLN. Ces amis ont toujours été partisans d'une division du travail : moi j'étais cantonné dans un rôle public et eux étaient dans leur « petite cuisine » clandestine. Autant je respecte l'idéal et l'engagement de notre jeunesse, autant avec le recul je pense qu'il y avait un côté boy-scout très prononcé. Par

² Henri Alleg est un journaliste franco algérien militant communiste. Dans *La Question*, publié en 1958, il dénonce la pratique de la torture en narrant sa période de détention et les sévices qu'il y a subis, en pleine guerre d'Algérie.

³ Professeur à l'Université d'Alger, André Mandouze fonde la revue *Consciences maghrébines* en 1954, participe au *Manifeste des 121* et s'engage aux côtés du mouvement de libération nationale. C'est l'une des rares personnalités à dénoncer la torture pratiquée avec l'assentiment des autorités françaises.

⁴ Le réseau *Jeune résistance* est fondé en 1959 en Suisse. C'est la première structuration de réfractaires pendant la guerre d'Algérie. Selon Tramor Quemeneur [2001], au total, pas plus d'une trentaine de réfractaires est passée par cette organisation qui devient rapidement objet de querelle avant d'évoluer vers le trotskysme.

exemple, deux autres étudiants et moi-même avons été prévenus de menaces à notre rencontre. Nous avons vécu 2-3 jours à l'ombre pour éviter, croyions-nous, d'être enlevés. Une autre fois, Philippe Séguin, qui était l'un des nôtres, l'un des « menacés », s'était rendu de nuit à la Cité universitaire, avec un revolver dans la poche. Nous nous inquiétions tous à l'idée qu'il utilise le revolver sans trop de discernement. De la même façon, quand j'étais étudiant à l'IEP, j'étais en contact avec un enseignant, en poste au tribunal administratif, qui m'avait demandé, sans doute lors du putsch des généraux en 1961 : « ton groupe – nous étions organisés en séries de groupes de trois sur le modèle du FLN – est-il capable de récupérer des armes dans une caserne qui lui serait indiquée ? »

Donc, de l'engagement oui, des menaces oui, comme il y a des menaces entre étudiants et avec les groupes d'extrême droite ; autrement, des menaces vitales ou d'emprisonnement, non. Certains ont payé le prix de leur engagement par des peines de prison ; mais ils étaient dans les réseaux du FLN et non pas dans les réseaux d'Aix.

Q : Est-ce cet engagement qui vous a donné envie d'aller voir puis de travailler sur le Maghreb ?

Camau : Si certains ont connu l'appel de l'Orient, pour moi ce fut clairement l'appel du Maghreb. Oui, à ce moment-là, la tendance naturelle était d'aller là-bas, mais finalement avec des idées décalées. Je m'imaginai l'Algérie telle que la décrivait la Fédération de France du FLN, une Algérie pour la gauche française en somme. Première surprise avec l'arrivée de Ben Bella à Alger, où il déclare « nous sommes des arabes » et le répète avec insistance. Or, selon la Fédération, l'Algérie indépendante serait un pays sans distinction de races ni de religions. En 1966, pour la première fois, j'ai mis les pieds en Algérie, dans le cadre d'un séjour collectif organisé par l'association *Vie nouvelle*, les restes de mon catholicisme sans doute, des gens très agréables. *Vie nouvelle* se situait à gauche, liée sur le plan politique à une revue, *Citoyens 60*, à laquelle participait le Rocard d'alors, qui signait sous pseudonyme. Des chrétiens de gauche. Notre voyage en Algérie m'a permis d'aller dans les Aurès, de constater les conditions de vie de ces populations. Ce fut un atterrissage brutal ; là, nous étions loin de l'image véhiculée par la Fédération de France. Nous nous sommes rendus également dans le Constantinois. De la Constantine d'alors, je garde le souvenir d'une ville déprimante, en raison, d'une part, des caractéristiques du site et d'autre part, de l'impression d'une ville repliée sur elle-même, où pointait une violence sourde. Nous n'y étions pas vraiment bien accueillis. La traversée de la Kabylie fut d'un grand intérêt, en raison des personnes rencontrées, mais aussi des vestiges de la guerre. J'ai été très impressionné par la succession de petits fortins, où les bidasses français devaient avoir la trouille la nuit, et par les traces d'une véritable organisation politique (la Wilaya III), avec des mots d'ordre et slogans sur les murs. Enfin, il y eut la découverte de la Kasbah d'Alger, et là, grande surprise, un accueil, je dirais, fraternel, comme s'il ne s'était rien passé.

Q : Ce voyage a donc constitué un moment-clé ?

Camau : Oui et non. J'avais déjà commencé, en relation avec la guerre d'Algérie, à m'intéresser au Maghreb ; je voulais travailler sur cette région, mais je n'en avais pas de connaissances directes. Contrairement à beaucoup d'autres, entre cette région et moi, pas de

pathos ; plutôt, pas de pathos lié aux origines. D'autres de ma génération et surtout de celle d'avant avaient bel et bien un autre rapport, plus personnel et passionnel sans doute, avec le Maghreb. Il est difficile de ne pas citer Jean Leca, par exemple. Pour moi, à un moment donné, il a été un lanceur de bouée. Il m'a aidé à sortir de ma dimension autodidacte, à la fois par sa propre trajectoire depuis le droit et par ses productions. Il m'a vraiment ouvert un horizon. En ce qui me concerne, ne pas avoir de lien originel avec cette région a été un atout, un parcours exempt de « mémoire ».

D'ailleurs, en tant qu'encadrant j'ai eu, souvent à tort, une méfiance, une attitude de repli quand certains chercheurs et/ou étudiants voulaient aller travailler sur leur pays. Je faisais, par exemple, obstacle aux étudiants de master qui souhaitaient prioritairement se rendre dans leur « pays d'origine ». Bien entendu, pour les thèses, je ne pouvais pas l'empêcher. Mais j'ai eu de très belles surprises.

Q : On imagine bien, compte tenu de l'époque, l'importance de la question algérienne. Malgré la première visite dont vous nous avez parlé, c'est plutôt en Tunisie, contrairement à beaucoup, que vous faites vos premières armes de chercheur. Comment et quand en arrivez-vous en Tunisie ?

Camau : Pas exactement mes premiers pas de chercheur. Je travaillais déjà sur les questions de leadership, pour ma thèse qui portait sur les élites et j'abordais le cas tunisien, mais nous y reviendrons. En tout cas, ma venue en Tunisie est liée à une question de service national. Je ne désirais pas l'effectuer en caserne. J'ai présenté une demande d'affectation en coopération, comportant une liste de choix. J'y avais placé la Tunisie en tête, je ne saurais dire exactement pourquoi. A la réflexion, il me semble que la personnalité de Bourguiba a dû compter, d'autant qu'à l'IEP j'avais rédigé un mémoire sur « Bourguiba et l'Algérie ».

Dans un premier temps, j'étais censé être affecté au lycée Ibn Charaf à Tunis⁵ mais quinze jours plus tard, le ministère m'a signifié que le poste n'était plus disponible et que je devais attendre un an. Ces affectations étaient déterminées par l'entregent ; en somme, le piston jouait pour avoir un bon point de chute. Je me suis donc finalement retrouvé au collège secondaire et moyen de Kasserine. Rétrospectivement, ce fut un grand avantage : j'ai été dans la Tunisie que peu connaissent. Je me rappelle que lors de la traversée de Marseille à Tunis, un voisin de cabine, apprenant que j'allais à Kasserine, s'était exclamé : « Mais mon dieu, ils envoient des jeunes comme ça, là-bas ! ». A Kasserine, je me retrouvais dans la Tunisie profonde, à la frontière algérienne ; ce fut une expérience forte. J'y suis resté deux ans. A l'époque, je croyais encore à l'école comme moyen d'ascension sociale. Les enfants, dont beaucoup en haillons, parcouraient je ne sais combien de kilomètres pour se rendre à l'école ou au collège. Certains portaient encore les stigmates de la ligne Morice⁶, ils venaient tout de même étudier. Ne nous voilons pas la face, il y avait chez les fonctionnaires un grand mépris pour la population locale. Ceux des

⁵ Lycée historique de Tunis réputé de qualité.

⁶ La ligne Morice, du nom du ministre de la défense de l'époque, était une ligne de défense constituée en juillet 1957 le long de la frontière entre l'Algérie et la Tunisie. Barbelée, électrifiée, minée et surveillée en permanence elle a fait des dégâts humains dans les populations civiles.

enseignants tunisiens, souvent des Sahéliens, parfois des Sfaxiens, qui discutaient avec un Français, me tenaient le discours colonial, vous savez ce type de discours qui commence par « ces gens-là » : « ces gens-là... ils ne font rien, ils ne sont pas doués... ».

C'est à Kasserine que j'ai écrit ma thèse. Dans une sorte de schizophrénie, du fait du décalage entre d'une part, la volonté d'en finir avec cette thèse, encore que je ne l'ai pas terminée sur place, et d'autre part, ce que je découvrais. Ma thèse, dans sa conception et sa réalisation, portait toute la marque de la formation que j'avais reçue, qui était, comme je vous le disais, une formation inadéquate. Dans le même temps, beaucoup de questions surgissaient, liées à la découverte de la misère. Jusque-là, la misère je ne l'avais connue que dans certains quartiers de l'agglomération marseillaise ; autrement, la misère c'était ce que les journaux disaient de la ceinture parisienne. Là, à Kasserine, je me trouvais parmi une population qui ne vivait que de la cueillette de l'alpha, qui possédait quelques moutons. Toute la région du Centre en Tunisie était comme cela, jusqu'à Sidi Bouzid. Il n'y avait pas encore eu les nombreux forages qui ont permis le développement de l'arboriculture.

La deuxième découverte était que finalement cette société n'était point seulement celle, abstraite, des théories ou des grands discours. Elle était, aussi et pour beaucoup, ces cohortes d'enfants, le matin, sur les routes. Mais elle n'en était pas moins l'image de la claque lors des réunions organisées par les autorités. Je pouvais en avoir une idée, mais assister à ces séances où il y a un type qui parle et des gens qui, le visage fermé, applaudissent mécaniquement, c'est tout autre chose, une prise sur le réel. La troisième découverte, mais tardive, sur la fin de mon séjour à Kasserine et en lien avec ce qui précède, tient à Ahmed Ben Salah⁷. Il venait d'être nommé secrétaire d'État à l'Éducation nationale et effectuait une tournée dans les établissements scolaires. Peu auparavant, des incidents s'étaient produits à l'Université de Tunis⁸. Nous le savions par la rumeur, sans avoir une idée exacte de ce qui s'était passé, faute de moyens d'information. Dans ce contexte, Ben Salah prononce un discours devant tous les enseignants et élèves du Collège. Il parle en arabe, puis se tournant vers la partie de l'assistance comportant des Français, il s'exprime en français sur un ton menaçant : « mêlez-vous de vos affaires, dit-il en substance, vous n'avez pas à vous mêler de la politique tunisienne ». Là ce fut la découverte, non pas de la face cachée ; je dirais le dévoilement de cette face, de la violence, en direct, d'un mode d'exercice de l'autorité.

Q : Avez-vous eu, à Kasserine, des activités qui relevaient, d'une manière ou d'une autre, du militantisme ?

Camau : Non, je ne peux pas dire que c'était du militantisme. J'essayais d'avoir des discussions, de comprendre, de nouer des liens avec des professeurs tunisiens. Avec la plupart, il y a toujours eu un barrage, de la politesse incontestablement mais un repli certain. Il y avait deux ou trois collègues avec qui je pouvais discuter, mais d'une manière générale je dirais que

⁷ Avant l'indépendance, de 1952 à 1956, Ahmed Bensalah est secrétaire général de l'UGTT (la centrale syndicale unique). Il va être nommé successivement ministre de la santé publique, des affaires sociales, du Plan, des finances et de l'économie puis en 1968 de l'éducation.

⁸ Les 10 et 11 janvier 1968, des protestations secouent l'université tunisienne avec la protestation des étudiants contre la visite du vice-président américain Hubert Humphrey.

la politique était le domaine interdit ; vous savez bien, la méfiance totale, personne ne se risquait à nous faire part de son appréciation de ce qui se passait.

J'ai toujours été frappé par la capacité d'accueil et l'hospitalité en Tunisie et, encore plus, à Kasserine. Dans ce que je viens de dire, je parle simplement des professeurs, qui avaient dû recevoir la consigne de ne pas trop frayer avec les coopérants étrangers. J'y étais l'année du pic de la coopération, nous devions être une quinzaine ou une vingtaine, je ne sais plus, à Kasserine. Tout était fait pour nous cantonner entre nous. En matière de logement, ce n'était pas difficile. Qu'est-ce que c'était Kasserine ? C'était un marché, des boutiques et logements des commerçants, une petite station de chemin de fer. Plus loin sur la route en direction de Fériana et de Gafsa, il y avait le quartier dit du gouvernorat, avec un hôtel et des villas ; entre celui-ci et le bourg, le quartier de l'usine de cellulose. C'est là que nous étions logés. L'usine était le principal centre d'activités, qui, en outre, fournissait l'électricité.

Le chercheur : du droit à la science politique – parcours individuel et *zeitgeist*

Q : *Ensuite vous revenez en France et devenez chercheur au CNRS ?*

Camau : Au bout de deux ans je reviens et j'entre au CNRS d'abord comme ITA (Ingénieurs, Techniciens et personnels Administratifs). C'était la période faste. Notre génération a eu de la chance, mais il faut dire que lorsque j'étais étudiant nous n'étions que 100 000. J'entre au CNRS et je suis affecté au CRESM⁹, qui était le rejeton d'une scission d'une grosse structure, le Cram (Centre de Recherche sur l'Afrique Méditerranéenne). Celui-ci couvrait les domaines de l'archéologie, de l'histoire et du contemporain. Si vous suivez la politique en matière de recherche, vous retrouverez le même jeu d'accordéon : à savoir, le rassemblement en grosses structures puis le fractionnement en petites unités spécialisées, de nouveau fusionnées pour former une grosse structure, avec pour mot d'ordre la réalisation d'économies d'échelle et l'insistance sur la nécessité de travailler ensemble. Il y avait eu cette scission et le CNRS voyait d'un mauvais œil, ou du moins essayait de leur donner une dernière chance, les études contemporaines, considérant que ce n'était pas sérieux, que ce n'était pas du bon travail, voire pas du travail du tout. Je me souviens de la réunion d'un conseil scientifique, à laquelle participait notamment Éric de Dampierre, co-fondateur du Centre de sociologie européenne et des *Archives européennes de sociologie*, traducteur d'*Économie et Société* de Weber. La réunion avait été assez violente. Il en est résulté quelque chose qui maintenant serait impensable : par voie d'autorité, nous avons été, les 6 ou 7 qui travaillions sur le contemporain, assignés à l'étude des élites. Un professeur de sociologie, René Duchac, nous a été affecté comme encadrant. C'est à ce moment-là que j'ai fait connaissance avec la recherche collective, sur un mode – comment le qualifier ? – autoritaire et administratif. Je ne le regrette pas d'ailleurs.

⁹ Le Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes, est un laboratoire CNRS situé à Aix-en-Provence créé en 1969 et fondu en 1986 dans l'IREMAM, l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman.

Q : *C'est à ce moment-là, à travers L'Annuaire de l'Afrique du Nord, que vous côtoyez et rencontrez des auteurs et la littérature sur le Maghreb ?*

Camau : Oui, j'ai commencé à travailler à *l'Annuaire de l'Afrique du Nord* puisque c'était l'un des principaux supports de cette maison. C'était une occasion de rencontres avec un certain nombre de personnes, d'auteurs et de publications. J'ai ainsi fait la connaissance de Khatibi, de Zghal, de Leveau et de bien d'autres chercheurs. Mais *l'Annuaire*, il faut bien l'avouer, c'était un peu la galère pour tous ceux qui y travaillaient. Il fallait rédiger à tour de bras des parties fastidieuses, les chronologies, les biographies, les chroniques par pays... J'en suis devenu secrétaire de rédaction, cela voulait dire m'impliquer directement dans tout cela. Il y avait un malaise très fort en raison de la difficulté de concilier les tâches documentaires avec le travail de recherche. J'ai alors candidaté pour devenir chercheur et ainsi j'ai été admis en tant qu'attaché de recherche.

Q : *Et c'est là que vous devenez Monsieur Tunisie ?*

Camau : Monsieur Tunisie, pfff...non (rires). Je ne sais plus quel programme j'avais présenté au CNRS ; j'ai effectué des missions en Tunisie, mais j'en étais encore à mes travaux sur le droit. Mon premier vrai basculement sur la Tunisie date du travail que j'ai réalisé, à partir du quotidien *l'Action* de 1969, sur le discours de légitimité des élites tunisiennes ; le premier article dont j'étais satisfait [Camau, 1972]. J'étais déjà concerné par la Tunisie dans le cadre d'une première phase du programme collectif sur les élites ; nous étions trois, mobilisés pour travailler sur la formation des élites politiques tunisiennes : Noureddine Sraïeb, Gérald Dubray et moi-même. Notre activité a consisté dans la collecte d'une vaste documentation, occasion de découvrir, par exemple, les travaux de Henri de Montéty [1940], et bien sûr, dans tout le travail d'exploitation et de rédaction [Camau, Dubray, Sraïeb, 1973].

Q : *Cette bifurcation individuelle vers la sociologie politique s'inscrit-elle dans une dimension collective ?*

Camau : Théoriquement oui. Comme je vous le disais, il y avait un sociologue chargé d'animer le programme sur les élites. Simultanément, nous prenions connaissance des travaux sur la théorie de la dépendance ; s'il y avait quelque chose de collectif, c'était surtout dans la découverte de ces travaux. Mais plus fondamentalement, il y avait des formations individuelles en sociologie, au gré des intérêts et des capacités de lecture de chacun. Pour moi, je le répète, Jean Leca a été un exemple, sans que je m'aligne nécessairement sur lui. Il citait déjà énormément de travaux, incitation à les lire, une échelle de cordes.

Q : *Et c'est la découverte de la littérature anglo-saxonne aussi ?*

Camau : Cela débute là, effectivement, et d'abord avec des textes traduits. Ralf Miliband, *L'État dans la société capitaliste*, offrait une passerelle : un marxiste qui parlait des élites, qui polémiquait, du moins discutait, avec Poulantzas à ce sujet. Miliband mais aussi Bottomore (*Élites et société*), les travaux de chercheurs travaillant sur le monde arabe, Zartman (qui venait à Aix), Clement Henry Moore... Je découvrais le structuro-fonctionnalisme. J'essayais de me « dépatouiller » avec Parsons, mais je n'y arrivais pas très bien. Je lisais tout ce qui constituait

la littérature de l'époque : modernisation, développement politique, mobilisation sociale... En somme, j'avais des lectures très éclectiques. C'était une période de flottement, de doutes : ainsi, le structuro-fonctionnalisme avait une tonalité systématique tellement prononcée qu'il « fonctionnait » un peu de manière dogmatique. Avec la littérature anglo-saxonne, plus j'avais, plus je découvrais des pans que je n'avais pas encore explorés. Cela s'est fait très progressivement. Bien entendu dans la formation que j'avais reçue la bibliographie était exclusivement en français.

Q : Vous êtes à l'époque d'abord spécialiste des institutions...

Camau : Mon intérêt pour les institutions relève d'un phénomène de *path dependency*. Il tient à la formation que j'ai reçue ; en cela, il est une continuation. Ensuite, il y a eu un moment de rupture, de déniement, grâce à des lectures marocaines, celles de Paul Pascon et de Nejib Bouderbala [Pascon, Bouderbala, 1970], qui m'ont permis de regarder les institutions d'un œil nouveau, disons moins positiviste. Cette évolution s'est opérée, en relation avec les apports indirects de la théorie de la dépendance et ceux des lectures althussériennes. Avec le recul je m'aperçois que ma production de cette période est celle qui est tombée dans un petit domaine public. Des gens en reprennent des formules, sans me citer nécessairement, c'est le mieux que l'on puisse espérer ; mais bon, c'est bien limité. Ce n'est pas la théorie des champs de Bourdieu non plus.

Il y a la dépendance au sentier et puis, à un moment donné, la bifurcation vers la sociologie politique, ou disons le plus clairement, la science politique ; elle n'était pas soudaine puisqu'il y avait en arrière-fond toutes mes lectures. Je me souviens que dans *Pouvoirs et institutions au Maghreb* [Camau, 1978], je terminais par une formule du genre : « l'étude des institutions politiques n'est pas le plus court chemin pour comprendre ces sociétés... ». Cela m'avait valu une critique de l'académie. Avec le recul, je ne l'assumerais plus telle quelle. Mais il n'empêche que pour moi cette phrase était une libération.

Je ne l'assumerais plus parce qu'il s'agit de savoir ce que l'on entend par institution ; parce que le droit constitutionnel est une chose et les institutions une autre ; si on ne les aborde pas dans le sens étroit des constitutionnalistes, les institutions sont capitales pour comprendre les comportements ; ce sont des ressources pour les différents acteurs. Le néo-institutionnalisme est passé par là.

Q : Cette bifurcation du droit vers la science politique, diriez-vous qu'elle participait d'un mouvement collectif ?

Camau : Je ne peux parler que de moi, mais cela correspond en effet à la naissance de la science politique en France, qui est relativement tardive. Officiellement, elle est ancienne, l'AFSP est créée dans les années 1950 ; mais la science politique française pendant longtemps a été dominée par les juristes avec Duverger, qui a été sinon le pape du moins la référence. A mes yeux, la science politique est née véritablement aux cours des années 1970, avec la rencontre de professionnels venus de la sociologie, comme Lagroye, par exemple, et du droit comme Leca. La création de l'agrégation correspond à ce moment où la discipline émerge et cherche son autonomie par rapport aux facultés de droit et où, dans les questions et les méthodes, elle

devient véritablement une sociologie. Ainsi, il y a eu un mouvement général et je l'ai suivi, sans en être nécessairement toujours conscient. Mais il est certain que ma propre évolution serait incompréhensible sans cela. Il y a eu une rupture qui s'est opérée et qui a été consacrée par le *Traité de science politique* de Grawitz-Leca, autour duquel des gens se sont retrouvés. Après coup, j'analyse ainsi mon évolution : elle n'aurait pas été possible sans ce mouvement d'ensemble.

Il me faut toutefois mentionner ce que j'appellerais un complexe, non pas seulement le complexe du juriste passé à la science politique mais aussi le complexe de l'« exotisme ». Je dirais, en faisant écho aux analyses de Bourdieu : les autres, le *mainstream*, vous perçoivent d'une certaine manière, et vous intériorisez cette perception-là. Ces gens peuvent se montrer « gentils » et dire : « oui, c'est bien, mais ils sont exotiques » ; et vous, vous intériorisez le stigmat, car cela en est un dans le milieu. Tant et si bien que, je ne sais plus à partir de quand, j'ai dit : « nous faisons de la science politique ; il se trouve que c'est sur la Tunisie, ou sur le Maghreb ; ce que nous cherchons et les éléments de réponse que nous apportons doivent faire sens pour des personnes qui ne connaissent pas ces pays-là ».

Q : C'était lors du congrès de l'Association Française de Science Politique en 1996¹⁰.

Camau : Oui, l'extériorisation s'est opérée ce moment-là, mais disons que c'était une chose à laquelle je pensais auparavant. Pratiquons ce que Barthes appelait « la vaccine ». Certains collègues du champ pourraient dire et ont pu dire d'ailleurs : « Michel a adopté cette position parce qu'il a toujours eu des difficultés dans l'apprentissage de l'arabe ; comme il n'a pas obtenu de bons résultats, il joue sur cette dimension-là ». Oui c'est un argument, je le prends en compte, mais pour autant, je maintiens ma position.

Nous touchons là à un aspect important des analyses et études sur le Maghreb et le monde arabe, voire même des *area studies* en général : le rapport à la langue, son apprentissage et sa maîtrise ; c'est ce qui a pu distinguer les différentes générations de chercheurs.

La question de la langue arabe a été un vaste sujet dans notre microcosme. Dans un premier temps, fin des années 1960, il pouvait sembler que la maîtrise de l'arabe n'était pas primordiale. Ce point de vue n'était pas partagé par tout le monde, bien sûr, mais, chez nous à Aix, certains le pensaient et le disaient. Par contre, notre collègue Christiane Souriau, qui y avait investi des années, défendait l'apprentissage de l'arabe. Pour autant, il ne faut pas s'y méprendre, les non-arabophones suivaient déjà des cours d'arabe. Ensuite, il y a eu le tournant de l'arabisation dans les pays considérés. A ce moment-là, a pu commencer, je dirais, la querelle, voire la polémique plus ou moins feutrée, du style « moi Granguillaume je travaille sur l'arabisation et eux ils s'enferment dans des questions politiques qui ne présentent aucun intérêt » ; les autres disaient : « ok, la belle affaire, ils connaissent l'arabe et puis après qu'est-ce qu'ils savent ceux-là ? ». Les choses en étaient là quand la nouvelle génération a fini par émerger où les différences étaient moins tranchées ; encore qu'il y eût déjà de jeunes collègues brillants en arabe.

¹⁰ Le 5^{ème} congrès de l'Association Française de Science Politique s'était tenu à Aix-en-Provence en avril 1996. Michel Camau y avait dirigé la table ronde intitulée éloquentement : « Voies et moyens d'une banalisation d'une aire culturelle : approches du politique dans le monde arabe et musulman ».

Q : Derrière cette opposition concernant la maîtrise de la langue il y a aussi le rapport au « terrain » et ses apports ?

Camau : En effet, le terrain m'apprend un certain nombre de choses : la complexité du rapport au politique et le fait que cette complexité passe parfois par le langage ; la façon de parler ; la manière dont les acteurs adoptent des conduites multiples que l'on ne peut interpréter de manière unilatérale. La teneur du discours qu'ils vous tiennent est dans une large mesure lié à la langue utilisée ; quand ils parlent à d'autres interlocuteurs dans une autre langue, ils ne disent pas toujours ni exactement la même chose. Cela, je l'ai constaté de manière très précise, lors d'un travail sur la politique de santé. Nous enquêtions sur les dispositifs de la politique des « soins de santé de base ». Nous avons assisté à des réunions de ce programme, avec des médecins ; elles se déroulaient en français mais dès qu'il y avait des sujets, disons un peu délicats, hop, les participants passaient au dialectal. J'ai appris aussi combien dans les travaux généraux de science politique il pouvait y avoir une part considérable de paternalisme par rapport aux autres sociétés qui étaient condamnées à faire l'objet d'analyses, par confrontation à des étalons de mesure ; ce qui renvoie aux méthodes au pluriel et non à la méthode. Voilà un genre de choses que le terrain m'a appris. Cela a également contribué à dissiper les dernières velléités de conservation d'éléments du développementalisme politique. Certainement encore bien d'autres choses...

L'enseignant : à l'écoute et à la manœuvre – exigences et provocations pédagogiques

Q : Vous avez eu plusieurs expériences d'enseignement depuis Kasserine...

Camau : Oui, Kasserine c'était du secondaire et de l'enseignement classique. Je ne sais pas si cela a été formateur ; après coup j'en suis venu à une position très autocritique. Je pense que nous n'avions pas été préparés à ce type de classe, à ces élèves dont la langue maternelle n'était pas le français, avec des programmes complètement déconnectés.

Mes contacts avec l'enseignement ont plutôt été au campus de Tunis, où j'enseignais en DES (ancienne dénomination du master) de science politique. Cela a été ma première vraie expérience d'enseignement.

Paradoxalement, et bien que je ne considère pas les choses de cette façon, les retours que j'ai eu de mon enseignement tunisien, c'est de Kasserine qu'ils sont venus. Il m'est arrivé pendant longtemps - jusqu'à ce que je devienne, avec l'âge, dégarni et méconnaissable- que des Tunisiens m'abordent en me disant qu'ils avaient été mes élèves. Il s'agissait souvent de personnes qui occupaient des emplois subalternes de la fonction publique, des policiers, des douaniers... Mes textes, des étudiants tunisiens ont peut-être dû les lire, mais je n'en ai pas beaucoup formés. L'enseignement au campus de Tunis n'a duré qu'une année. Par contre à Aix, ce fut différent, j'ai enseigné beaucoup plus longtemps ; curieusement ceux qui m'ont le plus motivé sont les étudiants de 2^{ème} année et de 4^{ème} année de l'IEP. Quand vous les avez en 2^{ème} année, ils sortent d'une formation du secondaire, avec des lacunes dans beaucoup de domaines. Ce sont des gens qui ont tout à apprendre et le défi est d'arriver à les intéresser.

Q : Concernant la partie de votre métier qui relève plus de l'encadrement, comment concevez-vous votre rôle de formateur et d'encadrant ?

Camau : C'est un rôle de provocateur, qui peut être parfois silencieux. Je pense que le doctorant construit son travail dans un premier temps en réaction à l'image que vous lui donnez en tant qu'encadrant mais aussi en tant que chercheur. C'est une réaction positive mais qui, admettons-le, ne l'est pas toujours. Ensuite, vous êtes là pour rappeler un certain nombre d'exigences de lectures ou de discipline de travail ; pour le reste vous êtes un lecteur. Je pense que le terme de directeur est un terme abusif : il est valable pour la première année mais après il n'y a plus de directeur de thèse. A partir du moment où le doctorant est engagé dans sa thèse, c'est lui le spécialiste de la question. Vous ne pouvez être qu'un provocateur avisé et ensuite un lecteur averti et intransigeant. Il m'est arrivé de dire « non, là ça ne va pas du tout », il m'est arrivé d'être maladroit et de stresser certaines personnes. Mais le premier moment, c'est de la provocation pour faire en sorte que l'étudiant ne soit plus un étudiant.

Les doctorants comblent des lacunes, ils élargissent des questions, parfois des réponses, ils vous apprennent beaucoup de choses, pas seulement factuelles. La plus belle période de ma vie professionnelle a été la dernière, celle où je suis passé de directeur de recherche au CNRS à la position de professeur des Universités à l'IEP d'Aix ; pour moi ça a été l'expérience la plus fructueuse parce qu'il n'y a pas de meilleure mise à l'épreuve que le contact avec des étudiants.

La décolonisation des savoirs ou la question de l'asymétrie

Q : Vous avez abordé votre autocritique concernant l'enseignement déconnecté fait à Kasserine. Cela fait écho à ce que des gens de votre génération ont parfois pompeusement appelé la décolonisation des savoirs. En restant dans le domaine de l'enseignement : est-ce qu'on enseigne la même chose que ses prédécesseurs à des masters de la faculté à Tunis ou pas ? Est-ce que c'est quelque chose qu'on pense à ce moment-là, est-ce que ça évolue ?

Camau : Durant la période où j'ai enseigné à Tunis, la production tunisienne était déjà volumineuse. Il y avait, je dirais, deux revues plus une : les *Cahiers de Tunisie* et la *Revue Tunisienne des Sciences Sociales*, plus la *Revue Tunisienne de Droit*, une publication importante dans son domaine. Il y avait aussi bien sûr la littérature de langue anglaise. Le plus remarquable à cette époque était la richesse extraordinaire de la bibliothèque universitaire : il n'y avait pas de censure, contrairement à ce qui s'est passé par la suite jusqu'au paroxysme de la période Ben Ali. Nous les enseignants, nous avons la possibilité d'accéder librement dans les magasins. Nous y trouvions tout ce qui était publié sur la Tunisie, dans le pays même et à l'étranger, y compris des travaux critiques.

La période dont je parle était celle de la fin des années 1970, entre 1978 et 1980, sous Bourguiba. Une époque où l'élite tunisienne, du fait de son idiosyncrasie, de sa configuration et de sa formation, se montrait très sensible au regard de l'étranger ; le fait même de s'intéresser à la Tunisie était perçu positivement. En conséquence, toute cette littérature était disponible.

Je ne me rappelle plus le contenu de mon cours, il portait sur les régimes politiques maghrébins ; je pouvais m'y appuyer sur une littérature sociologique où la production tunisienne était bien

présente, à travers principalement le CERES¹¹. Tous ces chercheurs ont été totalement en phase avec la période Ben Salah : ils ont défriché cette période au moment où elle se déroulait. Certains d'entre eux l'ont payé politiquement de manière plus ou moins forte mais leurs travaux, comme nos travaux, étaient publiés et disponibles.

Donc, pour répondre à la question sur la décolonisation des sciences sociales, je dirais que, pour la Tunisie, elle passait en grande partie par les travaux du CERES, avant le déclin de celui-ci. Dans le domaine de l'histoire, les *Cahiers de Tunisie* ont été d'un grand apport. Plusieurs courants s'y exprimaient ; certains étaient d'ailleurs en lien avec des réseaux français. Disons que les travaux sur la période coloniale, le protectorat, le réformisme tunisien étaient très importants de ce point de vue de la décolonisation.

Alors oui, il y a eu décolonisation, mais une décolonisation partielle, car en réseau avec le système universitaire français. Et décolonisation partielle peut-être aussi aux yeux de ceux, dont je ne suis pas, qui considèrent qu'une sociologie authentiquement nationale ne peut se faire qu'avec des schèmes et des modes d'interprétation et d'analyse nécessairement différents d'une sociologie occidentale, une pure authenticité, etc. Là-dessus, il y a débat mais le débat pour moi était tranché. Je veux dire que l'on peut travailler sur Ibn Khaldoun en des termes sociologiques qui ne sont pas confinés à telle « culture ». Sinon, nous tombons dans un culturalisme à rebours. Le problème important qui m'a toujours préoccupé et qui me préoccupera toujours, est l'asymétrie. Un problème qui ne se pose pas qu'à moi mais aussi aux interlocuteurs du lieu. Qui sommes-nous, nous chercheurs étrangers ? Nous sommes des voyeurs, des conseillers, des agents ? Est-ce que nous sommes la continuation de la colonisation par d'autres moyens ? Je dirais que le problème perdure en raison d'une permanente reproduction de rapports asymétriques. Un monde idéal, peut-être on s'en rapprochera, serait un monde où des chercheurs venus de « là-bas » chercheraient « ici » ; il y a ici des chercheurs originaires de là-bas mais dans leur grande majorité ils ne travaillent pas sur la société française, sinon sous l'angle de l'émigration. Tel est le problème. Il est vraisemblablement mal posé, mais il renvoie à une question existentielle à laquelle il n'y a pas de réponse, du moins à laquelle je n'ai pas réponse.

Q : Un début de réponse pour parer à cette asymétrie est de travailler d'égal à égal ? Vous-même vous avez publié à deux reprises, avec des auteurs tunisiens et algériens.

Camau : Oui, j'ai travaillé en collectif avec des auteurs tunisiens et les enquêtes que j'ai effectuées l'ont été en collaboration avec des chercheurs tunisiens. Le travail sur les élections, je l'ai réalisé en collaboration avec une Algérienne et un Tunisien [AMRANI, BEN ACHOUR, CAMAU, 1981]. Une sociologue, Fadila Amrani, qui avait déjà publié sa thèse et qui était en Tunisie à cette époque-là, et Rafea Ben Achour, futur ministre, qui du reste avait été mon étudiant ; il se chargeait de tous les aspects juridiques. Ensuite, il y a eu l'enquête sur les questions de politique publique de santé effectuée avec un médecin de santé publique, Hajer

¹¹ Établissement de recherche tunisien fondé en 1962, le CERES était à ces débuts un "Institut de Planification, de Statistiques et d'Études Économiques et Sociales". Il se reconvertira en "Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales" en 1971. Véritable lieu de rencontres et de recherches en sciences sociales, il connaîtra, avec la censure qui s'accroît dans le pays, un déclin jusqu'à se vider de l'essentiel de ses effectifs et activités dans les années 2000.

Bahri, et Hédi Zaïem, économiste et surtout spécialiste de l'analyse des données [BAHRI, CAMAU, ZAÏEM, 1990]. C'est à son contact que j'ai été formé à l'analyse factorielle et confronté aux difficultés de lire des tableaux. Donc oui, toujours des collaborations, des associations, pour combler des lacunes ou des manques de ma part. Sur les questions de politique de santé il fallait quelqu'un qui soit dans le coup ; pour les enquêtes quantitatives il fallait un spécialiste et à l'époque ce n'était pas évident. Nous travaillions au Centre de calcul du campus où l'ordinateur était une machine énorme ; nous étions encore au temps des cartes perforées. Oui c'était une association. Personnellement, j'ai toujours été hanté par la question des limites et l'impossibilité de prétendre savoir tout faire.

Chacun a besoin d'apprendre des autres. On parle toujours d'interdisciplinarité, l'interdisciplinarité je n'y crois pas ; mais je crois que pour mener une recherche d'envergure, il faut être plusieurs avec un minimum de division de travail, étant entendu que chacun assure de son côté une part de la rédaction. Il y a des spécialités qui sont incontournables. Quand, par exemple, nous préparions un questionnaire à propos des représentations des maladies et de la santé, le médecin de santé publique jouait un rôle déterminant non seulement pour les aspects liés à la médecine cosmopolite mais également sur les questions relatives aux croyances, au mauvais œil, aux *jnoun*, etc. Si j'avais travaillé seul, je n'aurais pas perçu ces dimensions, sinon au prisme d'une littérature coloniale, dont je me serais demandé quoi faire.

L'autoritarisme : Du vécu à l'analyse

Q : Quand l'autoritarisme apparaît-il dans votre réflexion et peut-être aussi dans votre vie ?

Camau : L'autoritarisme, le travail sur l'autoritarisme, c'est une dette. J'ai beaucoup travaillé pendant les années Bourguiba et mes travaux étaient connus de collègues tunisiens, certains m'exécraient d'ailleurs... Mais la période de l'IRMC¹² a été en partie asséchante parce que j'étais absorbé dans et par des travaux de gestion, d'animation ; en somme, des travaux de directeur et d'organisateur. J'ai alors très peu produit. C'est aussi une période où j'ai partagé la paranoïa ambiante, par rapport aux écoutes téléphoniques, à ces choses-là. Je peux dire que le panoptique je le vivais moi-même, et je suis conscient d'une autocensure.

Quand je suis rentré en France, certains m'ont dit : « Michel, les gens attendent que vous écriviez quelque chose ». Passons sur les arguments. J'ai réfléchi et je l'ai fait ; c'est en ce sens que l'autoritarisme est une dette. Je dirais aussi, mais sans reprendre la définition d'Alain Touraine, que c'était de l'intervention sociologique ; jusque-là, il y avait des publications de journalistes ; dans mon esprit, il fallait, tout à la fois se conformer aux exigences d'un travail scientifique et mettre les points sur les i, appeler un chat un chat : un régime autoritaire est un régime autoritaire.

L'autoritarisme, dans ma réflexion, correspond à tout cela, à la fois académique et politique, politique et personnel. Vincent Geisser a bien voulu s'associer avec moi, la tâche était colossale. Il a bien voulu s'associer et je ne vous cache pas qu'il était l'un de ceux qui me rappelaient au devoir d'écrire. Autrement, l'autoritarisme en tant que schéma d'analyse, bien évidemment,

¹² L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherches en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis, Michel Camau en fut le directeur fondateur.

n'était pas inconnu. Mais, comme nous l'avons écrit avec Vincent, je n'ai jamais considéré l'autoritarisme comme une notion pertinente en tant que théorie [Camau, Geisser, 2003]. Ce n'est pas une théorie, au mieux des typologies, des opérations de classement qui, à force de se multiplier et de se démultiplier, sont devenues à mes yeux inopérantes. L'autoritarisme, pour moi, était avant tout une manière de décrire et d'écrire contre. Contre quoi ? Contre la téléologie de la démocratisation. C'était dans cet esprit. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de faiblesses. Mais au moment où nous écrivions *Le Syndrome autoritaire* nous le faisons contre un courant dominant qui s'instaurait. Linz, dont j'admirais les travaux, devenait avec Stepan moins intéressant dans leurs classements de transitions suivant les types de régimes.

Ainsi, l'autoritarisme c'est la dette personnelle, l'intervention sociologique entre guillemets et d'un point de vue théorique un moyen de décrire, d'écrire contre la téléologie de la démocratisation.

Q : Dans tous les cas, vous offrez avec ce livre une bouffée d'oxygène à tous les chercheurs qui s'intéressent et travaillent sur ces régimes politiques, dans ces contextes, dans le sens où vous leur permettez de rompre avec le passage obligé par la transitologie.

Camau : Je ne suis pas le seul, nous ne sommes pas les seuls... Parmi les premiers peut-être mais pas les seuls. La « fin du paradigme de la transition » de Carothers [Carothers, 2002] est antérieure, de quelques mois, à la publication du *Syndrome autoritaire*.

Q : Mais viennent ensuite les soulèvements de 2011...

Camau : Oui, après coup, nous avons essuyé certaines critiques qui nous disaient : « vous voyez, vous étiez contre la démocratisation et elle arrive ». Je résume et caricature.

Nous avons pu donner à penser que l'autoritarisme était indéboulonnable, qu'il était ancré. En fait, le défaut de la cuirasse dans le raisonnement du *Syndrome* tient à son caractère trop systématique ou trop systémique. Notre apport principal était de montrer que l'autoritarisme procède d'une série d'ajustements à une configuration mondiale. Il s'ensuit que la configuration autoritaire se consolide et qu'elle est appelée à se reproduire. L'ennui avec ce type de raisonnement : il n'intègre pas d'éléments permettant de faire place au grain de sable susceptible de gripper cette mécanique.

Là est incontestablement le défaut de la cuirasse. Maintenant, les gens lisent notre travail sous cet angle, alors qu'à l'époque ils pouvaient le lire autrement, le lire comme quelque chose qui permettait de comprendre la situation d'alors. Maintenant, il est possible de le lire comme quelque chose qui dressait un écran, qui empêchait de voir.

Il reste qu'à ce moment-là l'autoritarisme était devenu un « label » pour de nombreuses publications. Du coup Linz n'était plus le pionnier, face à toute une série de chercheurs et à leurs travaux sur l'autoritarisme électoral ou autres adjectifs. Sans compter avec l'entrée en lice de chercheurs plus jeunes comme Schlumberger et Albrecht. Il y avait, là encore, un mouvement d'ensemble, je m'y trouvais et il n'y avait pas nécessairement de coïncidence ou de chronologie. C'était dans l'air du temps, en réaction contre le catéchisme de la transitologie. Il y avait d'ailleurs un courant, je l'ai découvert tardivement, qui se réclamait de la post-

démocratisation, notamment dans la revue *Middle East Critique*¹³. Pour eux, la position était « on ne pense plus en termes de démocratisation mais de post ».

Q : *L'autoritarisme vous permet aussi le comparatisme, des échanges avec des chercheurs qui ne sont plus forcément spécialisés dans le monde arabe.*

Camau : Oui, mais à part Linz qui est très scrupuleux et William Genieys, qui l'a d'ailleurs traduit, beaucoup s'en tiennent à leur périmètre. Ils n'entrent pas réellement en discussion. Guy Hermet a procédé à l'évaluation du travail effectué avec Gilles Massardier [Camau, Massardier, 2009], mais il n'y a pas eu, à vrai dire, de discussion. Je ne pense pas qu'il y ait d'échanges avec la communauté scientifique en ce domaine. Il y a quelques retours, par exemple, de ces chercheurs du courant de post-démocratisation. Certains auteurs américains se réfèrent à nos travaux. Eva Bellin n'en fait pas partie. Il n'y a pas véritablement d'échanges.

Des échanges, nous en avons eu sur un plan local. L'autoritarisme est devenu vraiment un moyen de travailler entre chercheurs qui partagent des intérêts communs. Je pense à un séminaire avec Elizabeth Picard, Olivier Dabène, Gilles Massardier, Vincent Geisser et d'autres. Des spécialistes, jeunes et moins jeunes et des travaux issus de terrains européens, des mondes arabes, latino-américains et africains ont pu se confronter. Un livre est issu de ce séminaire [Dabene, Geisser, Massardier, 2008].

Q : *Depuis toujours, vous avez vécu la nécessité de parler de la société politique à l'aune d'autre chose ; il y a des moments où on parle de la Tunisie en comparant.*

Camau : La période du *Syndrome autoritaire* était comparative. Je n'en dirais pas autant de la période précédente ni de celle des études de droit. De même, les travaux sur les élites, je ne peux les qualifier de comparatistes. La table ronde de l'AFSP était une réaction contre des tendances chez les autres mais aussi une réaction personnelle : mon propos était de dire qu'il fallait sortir de l'isolat, qu'il fallait penser les choses globalement. Dans le passé, en ce qui me concerne, il y avait eu les lectures de Bourdieu, notamment lorsqu'il parle de l'idiotisme, mais les conséquences n'en avaient pas été nécessairement tirées.

J'ai toujours été un lecteur de Bourdieu, quoique de manière sinusoïdale. Mais j'ai toujours été méfiant vis-à-vis de l'école, ceux qui ont construit une secte autour de lui. Je n'ai lu que tardivement le Bourdieu anthropologue de l'Algérie (au-delà de sa *Sociologie de l'Algérie*). Pour moi, cela a d'abord été le Bourdieu du *Métier de sociologue*, de *la Reproduction*, (deux ouvrages écrits en collaboration avec Passeron), de *la Distinction*... J'en ai eu une lecture en dents de scie. Je l'expliquerais par les besoins éprouvés au cours de telle ou telle recherche. Cela dit, le Bourdieu que j'admire le plus est celui du *Bal des célibataires* [Bourdieu, 2002]. Une lecture tardive d'une œuvre première à tous égards.

¹³ Héritière, à partir de 2009, de *Critique : Critical Middle Eastern Studies* (fondée en 1992), la revue *Middle East Critique* est publiée par Taylor & Francis pour le Centre of Middle Eastern Studies de l'Université de Lund en Suède. Michel Camau fait tout particulièrement référence au volume 21, n°1 de 2012 comportant au moins deux articles importants sur la post-démocratie, ceux de TÉTI A. et VALBJØRN M.

Ma conviction est qu'il faut penser les choses globalement et non pas insulairement. Tout à l'heure, vous parliez de « Monsieur Tunisie », quelque chose qui m'a toujours posé problème. Oui, j'ai travaillé, je travaille, sur la Tunisie mais j'ai toujours, du moins depuis une certaine époque, essayé, à partir de la Tunisie, de parler de beaucoup d'autres choses. Je l'ai fait à partir de la Tunisie, parce que malheureusement je n'ai pas eu l'occasion d'avoir d'autres vrais terrains ailleurs. J'aurais bien aimé travailler au Maroc quand j'étais à la tête de l'IRMC, j'ai tenté d'être 6 mois à Tunis, 6 mois au Maroc, cela ne s'est pas fait. La Tunisie, comment dirais-je, m'a confronté à une série d'effets à retardement. A l'issue d'un travail, vous caressez le projet de passer à autre chose et précisément à ce moment-là vous êtes sollicité de nouveau sur la Tunisie. Cela s'est produit à plusieurs reprises.

Je rentre de Tunisie, et voilà qu'après quelques mois on me propose de créer là-bas un centre de recherches... rebelote. Bien sûr, j'aurais souhaité pouvoir aller ailleurs, le Maroc m'avait bien tenté ; un moment j'avais des velléités égyptiennes ... Mais voilà, nous sommes dans des parcours contraints, par des effets en cascade. Lorsque le ministère m'a proposé l'IRMC, j'avais 50 ans... Une telle proposition ne se refuse pas.

Q : Vous avez parlé de parcours contraints, or il semble au contraire que vous aviez une indéniable liberté, dans le sens où vous n'avez pas été sommé de vous inscrire dans une approche, de vous identifier à une école. Il nous semble que c'est de plus en plus le cas pour la génération qui vient après la vôtre.

Camau : Vous opérez à un autre stade de développement de la discipline. Personnellement, j'ai connu une période de fondation de la discipline. Un autodidacte, comme je me définissais tout à l'heure, n'aurait aujourd'hui aucune chance. Il faut qu'il se situe dans un courant, qu'il affiche des lettres de patente. J'ai vécu une époque différente, à certains égards plus difficile mais qui offrait davantage de chances de survie.

J'ai eu affaire à des doctorants qui d'eux-mêmes entendaient prendre leurs libertés. A partir du moment où la démarche présente une pertinence intrinsèque, on en discute, le tout est que cela tienne la route, que le principe de non contradiction soit respecté. Je sais que maintenant, ce n'est plus toujours la règle. Certains de votre génération ont à pâtir des pratiques de la politique de groupe et de secte. Mais les néo-mandarins n'ont pas une position aussi stable qu'ils peuvent le penser, parce qu'il y a un boom des recherches et de la place pour tout le monde.

Aujourd'hui dans la science politique française, il n'y a pas de figure tutélaire qui s'impose à tous. C'est positif... ou peut-être que non, je vous laisse en décider.

Bibliographie

AMRANI F., BEN ACHOUR R. et CAMAU M. (1981) *Contrôle politique et régulations électorales en Tunisie. Les élections législatives du 4 novembre 1979*, Edisud, Aix-en-Provence.

BAHRI H., CAMAU M., ZAIËM H. (1990) *État de santé besoin médical et enjeux politiques en Tunisie*, Paris, CNRS Éditions.

BOUDERBALA N. et PASCON P. (1970) « Le droit et le fait dans la société composite. Essai d'introduction au système juridique marocain », *Bulletin Économique et Social du Maroc*, XXXII, 117, avril-juin, p. 1-17.

- BOURDIEU P. (2002) *Le bal des célibataires : Crise de la société paysanne en Béarn*, Le Seuil.
- CALVEZ J.-Y. (1978) *La Pensée de Karl Marx*, (1956), Paris, Seuil.
- CAMAU M. (1972) « Le discours politique de légitimité des élites tunisiennes », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, CNRS; (CRESM) (éds.), Paris, Editions du CNRS, pp. 25-68, Vol. 10.
- CAMAU M., DUBRAY G. et SRAIEB N. (1973) chap. 7, « La Tunisie », p. 176-221, dans CRESM, *La formation des élites politiques maghrébines*, Paris, LGDJ.
- CAMAU M. (1978) *Pouvoirs et Institutions au Maghreb*, Tunis, Cérés Productions, coll. « Horizon Maghrébin ».
- CAMAU M., GEISSER V. (2003) *Le syndrome autoritaire. Politique de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po.
- DABENE O., GEISSER V., MASSARDIER G. (dir.) (2008) *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires. Convergences Nord-Sud. Mélanges offerts à Michel Camau*, La Découverte.
- DAKHLIA J. (2011) *Tunisie. Le pays sans bruit*, Paris : Actes Sud.
- De MONTÉTY H. (1940) *Vieilles familles et nouvelles élites en Tunisie*, CHEAM, *Documents sur l'évolution du Monde musulman*, fasc. 3, p. 1-24.
- QUEMENEUR T. (2001) « Réfractaires français dans la guerre d'Algérie (1954-1962) », dans J.-C. Jauffret, M. Vaïsse, (dir.), *Militaires et guerilla dans la guerre d'Algérie*, Editions Complexe.